

COMMISSION DE GESTION

Membres présents: M. Avo Alliste, Président
M. Renzo Baldino
Mme Nadia Bertinotti
M. Gilbert Cherbuin
M. Jean-Luc Manoury, Rapporteur
M. Maurice Neri
M. Bruno Reimann

Coppet, le 7 juin 2009

Rapport de la Commission de Gestion sur le préavis N° 14/2008-2009:

Demande de crédit de CHF 25'422.29 pour la réfection de la villa sise au chemin des Sports n° 8, propriété de la commune de Coppet.

Délégués:

M. Pierre-André Romanens, Syndic
Mme Nicole Imesch, Municipale
M. Bernard Bertoncini, Secrétaire municipal

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion s'est réunie le jeudi 4 juin 2009 dans les locaux de la Maison de Ville pour procéder à l'examen des questions relatives à l'objet du préavis susmentionné.

Considérations

Les considérations de la Commission sont basées sur les éléments suivants:

- Le préavis de la Municipalité
- Les explications des délégués que nous remercions pour les compléments d'information qu'ils nous ont fournis.

Commentaires

- La Municipalité a entrepris les travaux de réfection dès que l'appartement a été libéré (31 mars 2009) afin de minimiser le temps d'inoccupation de celui-ci. Le nouveau locataire pourra prendre possession de l'appartement le 15 juin 2009.
- Le nouveau locataire est un employé communal qui assurera, en plus de ses heures de travail normales, des petits travaux divers et de surveillance (principalement le week-end) pour le compte d'ARSCO. Cela permettra de soulager le personnel actuel qui doit effectuer de très (trop) nombreuses heures supplémentaires.

- Dans le cadre du changement de locataire et d'une étude menée par la Municipalité sur le niveau des loyers appliqué pour les locations des biens communaux, le nouveau loyer a été fixé à CHF 2'200.- contre CHF 1'600.- précédemment.
- Le montant important alloué pour les travaux de peinture et de lessivage s'explique par les dégâts occasionnés par la fumée de cigarette et la nicotine qui "recouvrait" les murs.
- La Commission de gestion relève qu'il n'y a pas de fond de rénovation à disposition pour financer ces travaux.

Conclusion

A l'unanimité de ses membres présents, la Commission de Gestion invite le Conseil communal à approuver le préavis No 14/2008-2009: **Demande de crédit de CHF 25'422.29 pour la réfection de la villa sise au chemin des Sports n° 8, propriété de la commune de Coppet.**

Avo Alliste, Président

Renzo Baldino

Nadia Bertinotti

Gilbert Cherbuin

Jean-Luc Manoury, Rapporteur

Maurice Neri

Bruno Reimann